

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 28 octobre 2016 portant désignation d'un membre du Conseil d'administration de la Haute Ecole Albert Jacquard

A.M. 13-07-2017

M.B. 07-08-2017

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu l'article 66, alinéa 1, 6°, et alinéa 3 du décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 juillet 2014 portant règlement de son fonctionnement ;

Vu l'arrêté ministériel du 28 octobre 2016 portant désignation d'un membre du Conseil d'administration de la Haute Ecole Albert Jacquard ;

Sur proposition de la CSC Interprofessionnel ;

Arrête :

Article 1^{er}. - Dans l'article 2 de l'arrêté ministériel du 28 octobre 2016 portant désignation de membres du Conseil d'administration de la Haute Ecole Albert Jacquard, les mots «Monsieur Clément BAUDUIN» sont remplacés par les mots «Madame Katherine DUCHATEAU».

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le 15 septembre 2017.

Bruxelles, le 13 juillet 2017.

J.-Cl. MARCOURT